

**Le bulletin  
d'information de la  
délégation 35**

40, rue Danton  
35700 Rennes.  
02.99.84.26.66.



**SOMMAIRE**

**Page 1 :**

- ◇ **Édito , sommaire**

**Pages 2 à 5 :**

- ◇ **Actualités Nationales** : Brèves du printemps

**Pages 6 à 8 :**

- ◇ **Infos nationales APF**

**Page 9 :**

- ◇ **En direct du CD**

**Pages 10 à 14 :**

- ◇ **Activités DD35** :
  - AD extraordinaire
  - Opérations ressources : braderies, fête du Sourire
  - GR Chateaubourg, St Malo
  - Groupe Initiative et EPO
  - Programme loisirs

**- Pages 15 à 18 :**

- ◇ **Journées Découvertes** à la Cité de la voile de Lorient et la chèvrerie de Plerguer
- ◇ **Coin du poète**

**Pages 19 et 20 :**

- ◇ **Sports, loisirs et culture**



Cher(e)s ami(e)s et cher(e)s adhérent(e)s,

Le 13 avril dernier, au cours d'une assemblée départementale extraordinaire, à laquelle un certain nombre d'entre vous participiez, nous avons ensemble finalisé notre Plan d'Actions Départemental (PAD) 2013-2017, feuille de route importante pour les prochaines années. Nous tenons, à cette occasion, à remercier tous les participants à ce travail de réflexions sur nos orientations futures.

Nous nous sommes accordés pour dire qu'il nous faut améliorer notre communication, tant au sein de l'association que vers l'extérieur. Nous devons également développer et mobiliser les ressources humaines, construire des partenariats avec d'autres associations préoccupées par la situation des personnes handicapées mais pas seulement... Enfin, notre attention devra se porter sur nos adhérents, particulièrement les plus isolés, en leur proposant de participer à nos activités.

Nous vous invitons donc à découvrir notre PAD, joint en encart de ce numéro, à lire notre nouvelle rubrique consacrée aux activités du Conseil Départemental (p.9) et enfin à rester vigilants après la parution du rapport Campion et du projet de loi sur la refondation de l'école (p.4, 5 et 7).

En ce début d'été, nous vous souhaitons d'excellentes vacances et vous donnons rendez-vous en septembre pour, notamment, préparer la fête des 80 ans de l'APF, prévue en novembre dans notre département.

Marc Ménez et Sandrine Baot, représentant et suppléante  
du CD 35.



**Ne manquez pas :**

- ◆ Les programmes d'activités de l'été (p.13 et 14)
- ◆ La nouvelle rubrique « En direct du CD »

**La délégation 35 sera fermée du 5 au 18 août 2013.**

Retrouvez toutes les infos de ce numéro et rubriques sur le site de la délégation: <http://www.apf35.com/>



### Politique du handicap

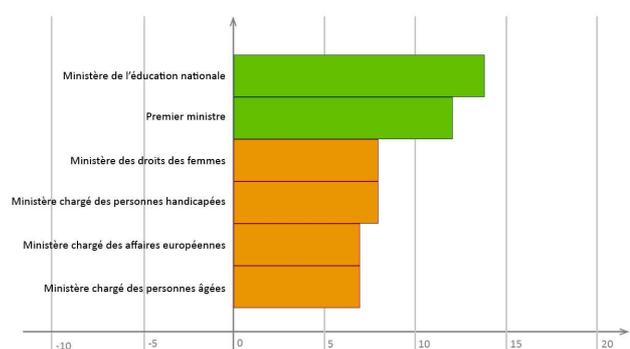
**Les grandes lignes de la décentralisation :** Le gouvernement a scindé en 3 le projet de loi de décentralisation, étalant ainsi son examen parlementaire. Au printemps 2013, la partie sur la métropolisation ; à l'automne, la partie sur les compétences des régions et, en 2014, celle concernant les départements, intercommunalités et communes, avec la formation professionnelle des travailleurs handicapés et les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). Les grandes lignes de ces trois projets de loi ont été communiquées en avril. A Paris, Lyon et Marseille, les compétences des départements seraient confiées, d'ici au 1er janvier 2017, à une nouvelle collectivité territoriale, la Métropole. Cela concerne notamment les Maisons Départementales des Personnes Handicapées, les ESAT, les collèges, etc. Une dizaine d'autres Métropoles devraient être créées en remplacement des communautés d'agglomérations ou urbaines de plus de 400.000 habitants avec des transferts de compétences identiques. Ailleurs, les ESAT seraient placés sous la tutelle des départements au lieu de l'État actuellement. D'autre part, la formation professionnelle deviendrait une compétence exclusive des régions.

**Le rapport sur les dispositifs d'aide aux familles oublie les handicapés :** le rapport de Bertrand Fragonard (Président du Haut Conseil de la Famille), remis début avril au 1<sup>er</sup> Ministre, ignore complètement les familles qui comptent des enfants handicapés. Le rapport fait non seulement l'impasse sur la problématique spécifique de ces familles mais aussi sur les besoins de soutien de la parentalité de femmes ou hommes handicapés.

**Oubli du handicap dans le programme gouvernemental :** début mai, le gouvernement a défini son programme de travail pour les prochains mois et exposé les prochains grands rendez-vous gouvernementaux : mesures sur la politique familiale et stratégie nationale de santé déclinées en juin, nouvelle politique pénale dans les prochains mois, conférence sociale et loi sur l'enseignement

supérieur avant la fin de l'année, etc. Le Comité Interministériel du Handicap (CIH) qui devait se réunir en juin, le sera peut-être en juillet, mais plus probablement en septembre. Il devrait annoncer des décisions en matière d'accès aux soins, de formation professionnelle et d'emploi, de mise en œuvre du report de l'échéance d'accessibilité du cadre bâti et des transports (rapport Campion)

**Baromètre de la Discrimination :** « République & Diversité » a publié, début mai, un baromètre de l'action, depuis un an, des ministères en matière de discriminations liées au handicap. Il classe 1<sup>er</sup> le ministère de l'Éducation Nationale avec 14/20, pour la prise en compte du handicap dans les différents aspects de la vie scolaire et la qualité de sa concertation. En 2<sup>nd</sup>e place, avec 12/20, le 1<sup>er</sup> Ministre, essentiellement pour la circulaire interministérielle demandant d'intégrer les besoins spécifiques dans les projets de loi et la réunion programmée du Comité Interministériel du Handicap. Le ministère chargé des personnes handicapées est 4<sup>ème</sup>, avec un bilan plutôt négatif : absence de mesures en matière de ressources, tentative de modifier sans concertation le statut des MDPH, transfert des ESAT aux départements, renvoi à 2014 du débat sur la vie affective et sexuelle, peu de concertation avec les associations. Le ministère chargé des personnes âgées obtient 7/20, pour ne pas avoir traité le handicap avec le vieillissement dans une approche plus globale sur l'autonomie et pour l'absence de mesures en faveur de l'accessibilité. D'autres ministères, potentiellement concernés par les besoins spécifiques des personnes handicapées, sont crédités d'une note variant entre 2 et 0, dont celui chargé des transports.





## BREVES DE L'ÉTÉ (suite)



### Politique du handicap (suite)

**Institutions - Accord franco-belge :** le parlement wallon a approuvé, en avril, l'accord-cadre entre le gouvernement de la région wallonne de Belgique et le gouvernement français sur l'accueil des personnes handicapées, signé en décembre 2011 par les ministres compétents. Cet accord a comme objectifs « d'assurer un meilleur accompagnement et une prise en charge de qualité des personnes handicapées, d'en garantir la continuité, d'optimiser les réponses aux besoins médico-sociaux en facilitant l'utilisation ou le partage des moyens humains et matériels, de favoriser l'échange et le transfert de connaissances et de bonnes pratiques ». Le contrôle des services sera assuré par une mission d'inspection commune franco-wallonne. La date d'examen par le Parlement français de la ratification de cet accord n'est pas connue, alors qu'elle conditionne la conclusion des conventions spécifiques.

### Droits, autonomie et santé



**Santé - Rapport sur l'accès aux soins :** avant son étude par le CIH (Comité Interministériel du Handicap), en juillet ou septembre, le rapport relatif à l'accès aux soins des personnes handicapées vient d'être remis à la Ministre de la Santé et sa collègue chargée des personnes handicapées. Il formule une série de propositions en matière d'information des professionnels de santé et des aidants, de prévention, de coordination des soins, d'éducation à la santé, de création d'un label « Qualité handicap » pour les professionnels, etc. mais fait l'impasse totale sur les ressources des personnes handicapées et leur capacité à payer ces soins, la part restant à leur charge ainsi que les dépassements d'honoraires.

**Manifestation/Vie Autonome - Handignés à l'Elysée :** un petit groupe du collectif Handignés, conduit par Marcel Nuss, a manifesté

devant la Présidence de la République pour demander une revalorisation de la Prestation de Compensation et un véritable respect de leur besoin d'autonomie, une réforme de l'Allocation aux Adultes Handicapés et son harmonisation avec les pensions d'invalidité, la mise en œuvre d'une délégation des gestes de soins, un accompagnement par leurs aidants en milieu hospitalier et un véritable accès à une vie affective et sexuelle.



### Emploi

**Sécurisation des licenciements :** en avril, les députés ont complété la proposition de loi gouvernementale, issue de l'accord interprofessionnel dit de « sécurisation de l'emploi » qui facilite, notamment, les licenciements pour motif économique et la mutation des salariés, par deux dispositions spécifiques aux travailleurs handicapés. La première prévoit que la formation professionnelle devra comporter un volet consacré à l'accès et au développement de la formation professionnelle des personnes en situation de handicap. La seconde disposition introduit la prise en compte du handicap et de l'état de santé dans les critères de négociation portant sur les conditions de la mobilité professionnelle ou géographique interne à l'entreprise en cas de variation de l'activité.

**Des moyens pour le FIPHFP :** les syndicats de salariés et associations de personnes handicapées qui siègent au Comité National du Fonds d'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) ont demandé, fin mai, au gouvernement, le déblocage de crédits permettant à l'organisme de travailler correctement et de recruter les personnels nécessaires au traitement des dossiers en instance.





## BREVES DE L'ÉTÉ (suite)



### Accessibilité

**Lancement de l'Interprétation Facilitatrice des Normes (IFN) :** le Comité Interministériel pour la Modernisation de l'Action Publique a retenu, en avril dernier, la plupart des propositions du rapport Lambert-Boulard contre l'inflation normative. La promotion de l'IFN est demandée aux préfets et une étude lancée, visant à l'abrogation de normes signalées comme absurdes ou obsolètes. Dorénavant, aucune nouvelle proposition de texte réglementaire ne sera acceptée si elle ne s'accompagne pas d'une simplification équivalente. Les premières mesures de simplification devraient rapidement être prises en matière d'urbanisme et de construction.

**Accessibilité des logements - Lettre ouverte contre la ministre :** Les propos tenus le 12 avril dernier, lors d'une rencontre professionnelle, par la Ministre écologiste chargée du logement, a suscité une réponse cinglante de l'Association Nationale Pour l'Intégration des Handicapés Moteurs (ANPIHM). L'association s'interroge sur la volonté de la Ministre de suspendre la mise en œuvre de l'adaptabilité des logements telle que prévue par les textes et rappelle l'absence de volonté politique des différents gouvernements successifs et leurs tentatives de renoncements qui contraignent les personnes dites 'handicapées' à être de plus en plus *exigeantes* (reproche formulé par la Ministre). D'autre part, le projet de loi, soutenu par la Ministre et déposé début mai au Parlement, prévoit, effectivement, une exonération totale ou partielle de la création d'aires de stationnement automobile dans le cadre des plans d'urbanisme et la possibilité de surélever un immeuble existant de trois étages sans installer d'ascenseur et en limitant l'accessibilité au seul rez-de-chaussée.

**L'OBIACU soutient le rapport Champion :** dans un avis, donné mi-mai, l'Observatoire Interministériel de l'Accessibilité et de la Conception Universelle (OBIACU) soutient 38 des 40 propositions, formulées dans un rapport de mars, par la sénatrice Champion. L'Observatoire accepte la mise en place d'agendas d'accessibilité, et donc, le principe d'une accessibilité du cadre bâti et des transports reportée à 2022. Il demande également une

révision et un réajustement de la réglementation sur le cadre bâti, « dans le respect des principes de la loi », et accepte que les transports scolaires ou en zones peu denses puissent ne pas être rendus accessibles, dans la mesure où une alternative existe.

Accès Handicap 2015 : définir des objectifs intermédiaires...



### Ressources

**Cumul PCH et indemnités pour dommages corporels :** la Cour de Cassation s'est prononcée, fin février, en faveur du cumul de la PCH (prestation de compensation du handicap octroyée par la MDPH/Conseil Général) et des indemnités versées en réparation de dommages corporels (tiers responsable, assurances, fonds de garanties). Cette décision vient conforter l'interprétation de l'APF malgré les pratiques contraires des MDPH.

**Prestation tierce-personne a minima :** la prestation complémentaire pour recours à tierce-personne, qui remplace la Majoration Tierce-Personne accordée aux victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars dernier. Pour en bénéficier, le taux d'invalidité requis est de 80% au moins. Les actes que la personne ne peut accomplir seule et qui conditionnent le versement de la prestation et le montant du forfait accordé, sont définis. Ce montant variera entre 541 € (pour 3 actes au moins non réalisables), 1.082 € (pour 5 actes) et 1.624 € (pour 7 actes ou plus).

**Revalorisation de l'ASPA et de l'AAH :** l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ex-minimum Vieillesse) a été augmentée de 1,3% au 1<sup>er</sup> avril dernier, soit le niveau prévisionnel de l'inflation pour 2013. Le montant de l'ASPA étant identique à celui de l'Allocation aux Adultes Handicapés, on peut prévoir que cette dernière sera revalorisée du même pourcentage le 1<sup>er</sup> septembre prochain, pour atteindre 787,70€. Le gouvernement avait, dès juin 2012, décidé d'arrêter de revaloriser ces minima sociaux au-delà du simple indice prévisionnel de hausse des prix.



### Education

**Le rapport Komites sur l'accompagnement scolaire**, présenté fin juin, contient des avancées certaines tant sur l'accompagnement global du parcours éducatif des jeunes handicapés que sur la formation initiale des accompagnants et la création d'un cadre d'emploi pérenne. Ce dispositif ne sera opérationnel qu'en 2015.

**Handicap et enseignement supérieur** : Le projet de loi de réforme de l'enseignement supérieur a été adopté fin mai par l'Assemblée Nationale. Les députés ont introduit deux

dispositions en faveur des étudiants handicapés. La première charge le Conseil d'Administration de chaque université d'adopter un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap. La seconde confie à la Commission de la Formation du Conseil Académique l'élaboration d'un tel schéma, qui couvre notamment l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, la formation des personnels et l'accessibilité. D'autre part, la députée écologiste Barbara Pompili a fait ajouter, parmi les missions de l'université, celle de contribuer à la construction d'une société inclusive.

### ZOOM SUR LE PROJET DE REFONDATION DE L'ECOLE

#### Un gros raté ...

Un amendement parlementaire proposait de donner aux équipes de suivi de la scolarisation la possibilité de proposer aux CDA de la MDPH la révision de l'orientation de l'enfant et des notifications concernant son accompagnement **SANS L'ACCORD DES PARENTS**. C'était tout bonnement une remise en cause de la loi de février 2005. Les protestations des associations ont fini par l'emporter : dans un premier temps, Vincent Peillon a proposé de « reformuler » cet amendement. Ce n'était pas suffisant et les associations représentatives ont obtenu son retrait pur et simple.

#### ... et beaucoup d'insuffisances...

Malgré la promesse de prise en compte du handicap dans chaque nouveau projet de loi, il n'y avait pas une seule occurrence du mot « handicap » dans le projet initial pour la « Refondation de l'École de la République » ! Il a fallu tout le poids des associations représentatives pour que deux mentions soient finalement introduites dans le projet de loi : la notion d'« inclusion scolaire » et l'adaptation de l'école maternelle « aux besoins des élèves en situation de handicap pour permettre leur scolarisation » !

**L'A.P.F. ne se satisfait pas de ces petites avancées.** Il aurait fallu prendre en compte explicitement les besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap et prévoir les adaptations spécifiques afin de faire de l'école une école réellement inclusive. C'est le sens des propositions d'amendement que l'A.P.F. a soumis aux parlementaires :

- aides et adaptations spécifiques pour les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage (qu'ils soient en situation de handicap ou non)
- construction, reconstruction et aménagement des établissements d'enseignement dans une logique d'accessibilité universelle
- prise en compte, par le Conseil Supérieur des programmes, des adaptations et aménagements nécessaires pour les élèves à besoin spécifique (notamment des élèves en situation de handicap)
- extension des mesures d'adaptation aux élèves scolarisés en établissement médico-social
- enseignement moral et civique qui n'oublie pas de faire acquérir aux élèves le principe de non discrimination
- organisation des activités périscolaires qui prennent en compte les besoins spécifiques des élèves en situation de handicap (avec majoration des sommes versées aux communes pour leur permettre de rendre accessibles les activités aux élèves en situation de handicap)
- formation des enseignants pour l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers

Ces propositions n'ont pas été reprises par les parlementaires ; il reste encore bien des progrès à accomplir pour parvenir à une école réellement inclusive. Infatigable, l'A.P.F. poursuit son combat dans ce sens.

*(Article rédigé par Jean-Yves Le Houëzec)*



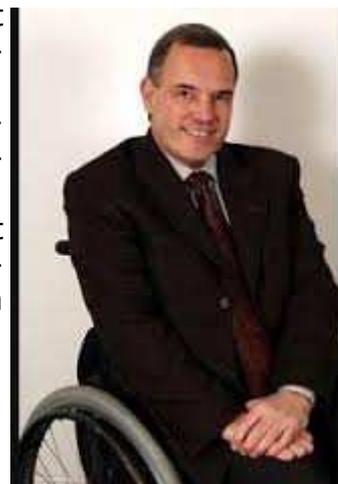
## INFOS NATIONALES APF

### UN NOUVEAU PRESIDENT A L'APF

En raison de problèmes de santé, notre président Jean-Marie Barbier, a démissionné début avril 2013. Le 13 Avril 2013, il a alors été procédé, par le Bureau du Conseil d'Administration du siège à Paris, à l'élection d'un nouveau Président de l'APF, succédant ainsi à Jean-Marie BARBIER. Monsieur Alain ROCHON a donc conformément été promu à la tête de l'Association. Dans son adresse à l'ensemble des acteurs et citoyens militant au sein de l'APF, il a fait montre de la même détermination farouche que son prédécesseur, à tenir bien fermement les brides du cheval de bataille qui nous aidera à gagner les nombreux défis à relever. D'un ton péremptoire, il a exhorté tous les acteurs et citoyens que nous sommes à faire tomber ce mur épais de préjugés et de tous les actes discriminatoires qui entravent grave-

ment « la liberté de nos choix de vie et les moyens consacrés à la vie à domicile » (comme il le martèle si bien). Ceci dit, nous portons à votre connaissance, la constitution du nouveau Bureau du Conseil d'Administration, ci-après cité : Président : Alain Rochon ; Vice-présidents : Jean-Marie Coll, Kareen Darnaud et Pascal Ribes ; Trésorier et adjoint : Gérard Pic et Jean-Manuel Hergas ; Secrétaire et adjoint : Jacques Zeitoun et Joseph-Louis Barbosa. Félicitations à toute l'équipe !

*Hélène-Gisèle Boukou*



### LES OUTILS APF



**Outils APF d'informations et de participation** : la direction juridique de l'APF a mis en place des outils de mutualisation des réponses aux questions relatives aux **droits des**

**usagers et des structures** en éditant, à l'intention des délégations, une 1<sup>ère</sup> foire aux questions sur ce thème et une seconde sur l'habitat et le logement.

L'APF a également créé la **collection Vie Associative** qui a vocation à rassembler les principaux documents et outils nécessaires à la promotion d'une vie associative plus participative et démocratique. Les premiers outils proposés sont le n°1 de la série « Repères » sur la démocratie interne et le « Montage n°1 » (diaporama) sur les Conseils Départementaux. Des guides pratiques et des fiches pédagogiques compléteront cette collection accessible sur le réseau APF, rubrique développement associatif/collection vie associative.

**Outils APF accessibilité** : l'APF a édité 2 nouvelles fiches méthodologiques pour aider les représentants dans les commissions d'accessibilité à apprécier les demandes de dérogations. Ces 2 fiches portent sur « Les sanitaires » et « Les allées dans les ERP (Etablissements Recevant du Public) ». Pour rappel, les 2 premières fiches diffusées en décembre 2012 portaient sur « Le critère de disproportion manifeste entre les améliorations à apporter et leurs conséquences » et sur « L'entrée dans les ERP ».

L'**Atlas** des démarches locales d'accessibilité a également été renouvelé, ce qui permet une meilleure visualisation des dynamiques ou difficultés dans chaque département.

Une nouvelle édition du « **Recueil de belles pratiques** et de bons usages en matière d'accessibilité de la cité » a été lancée pour 2013, par la délégation ministérielle à l'accessibilité, avec un appel à candidatures des réalisations locales. Site : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Recueil-des-belles-pratiques-et-.html>

### L'APF SE MOBILISE SUR LES GRANDS SUJETS D'ACTUALITE POLITIQUE

Article d'Elisabeth Renaud et Patrick Aubry.

**La réforme de la décentralisation** : La réforme se décline autour de 3 projets de loi (voir l'article dans les infos nationales p.2). Grâce à l'action des associations, dont l'APF, le projet de modifier le statut des MDPH a bien été supprimé. D'autre part, fin mars, le CNCPH a donné un avis défavorable à la décentralisation des ESAT, suivant une note de l'APF.

**L'assouplissement des normes et de l'échéance de 2015 pour l'accessibilité universelle** : des rapports (dont celui de Mme Champion, dernier en date) dressent un bilan mitigé (soutien politique insuffisant, coût élevé, complexité des mises aux normes, disparités territoriales...) et prônent l'assouplissement des règles. Face à cela, l'APF continue à se battre pour que d'ici 2015 le plus grand nombre de lieux soient accessibles et s'oppose à toute forme d'assouplissement préjudiciable à la prise en compte du principe de libre circulation pour tous.

**Le projet de loi sur la refondation de l'école** : là encore, la vigilance et l'action de l'APF ont permis le retrait d'un amendement restreignant l'autorité parentale (voir notre zoom spécial p.5).

**Réunion du CIH : « compensation » et « ressources » hors programme** : le 1<sup>er</sup> Ministre a annoncé la réunion, en juin (soit 3 ans après sa 1<sup>ère</sup> réunion), du Comité Interministériel du handicap (CIH), autour des thèmes : Accessibilité, parcours des personnes handicapées (parcours de vie, accès aux soins, accompagnement médico-social...), enfance-jeunesse en matière de scolarisation et emploi. L'APF s'est étonnée de l'absence des sujets « compensation » et « ressources » et a demandé, relayée en cela, à l'unanimité, par le CNPCH, la mise à l'ordre du jour de ces sujets.

**L'évaluation de l'Allocation Adulte**

**Handicapé (AAH)** : cette mission conjointe de l'IGF (Inspection Générale des Finances) et de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) porte sur 2 points : l'analyse quantitative sur les données existantes au niveau national relatives à l'AAH (nombre de demandes, nombre d'accords, nombre de rejets, montant versé, part des allocataires...) et l'analyse de terrain portant sur 8 départements et 400 dossiers (rendus anonymes) d'attribution ou de rejet de l'AAH. Cette mission devra proposer une synthèse des scénarii d'évolutions possibles. L'APF participe au comité de pilotage de cette mission.

**L'adaptation de la société au vieillissement** : en mars dernier, 3 rapports ont été remis au 1<sup>er</sup> Ministre portant sur l'anticipation du vieillissement, l'adaptation de la société au vieillissement et l'accompagnement de la perte d'autonomie. Les actions proposées se déclinent autour de 3 thèmes :

1. Développer une culture de prévention et mieux dépister et traiter les fragilités individuelles et collectives de la perte d'autonomie.
2. Adapter les logements, les villes et les territoires au vieillissement de la population et développer les technologies au service des plus âgés.
3. Identifier un certain nombre de bonnes pratiques innovantes dans les autres pays tant sur le plan de la prévention que de l'adaptation de la société au vieillissement.

L'APF, qui affirme haut et fort que ce projet de réforme nous concerne, participe au groupe de travail sur le vieillissement des personnes handicapées.



## INFOS NATIONALES APF

### L'APF SE MOBILISE SUR LES GRANDS SUJETS D'ACTUALITE POLITIQUE (suite)

**La tarification des établissements et services médico-sociaux :** le précédent gouvernement avait confié une mission à l'IGAS et à l'IGF sur les établissements et services pour personnes handicapées, afin de mieux adapter l'offre aux besoins des personnes et de proposer des pistes et des moyens pour réformer le financement du secteur. Le rapport Vachey préconise, pour répondre à ces deux exigences, de créer un outil d'évaluation des « lourdeurs des prises en charge » et de transférer le financement du secteur entre l'Assurance Maladie et les Conseils Généraux. Sur ce

thème relatif à la tarification et les financements, des groupes de travail ont été mis en place en avril pour envisager le transfert des ESAT aux Conseils Généraux. L'APF, très vigilante sur ce point, participe à ces travaux.

Pour retrouver l'ensemble des réactions de l'APF, sur cette actualité politique, rendez-vous sur le site : [www.reflexe-handicap.org](http://www.reflexe-handicap.org).



### AUTRES INFOS DE L'APF

**Groupe National des Parents d'enfants en situation de handicap :** les journées nationales du GNP n'auront pas lieu en 2013, pour des motifs économiques. Il en est de même pour toutes les journées nationales (éthique, groupe SEP...). Le thème choisi pour 2013 par le GNP restera d'ac-

tualité en 2014 : « la confrontation du handicap : vie de couple, vie familiale, vie sexuelle ». Contacts : [http://gn.parents@apf.asso.fr](mailto:gn.parents@apf.asso.fr) et blog : <http://interparents.blogs.apf.asso.fr>

**AG 2013 :** l'assemblée générale de l'APF s'est tenue à Chartres le 29 juin dernier.



### Campagne d'appels de dons en ligne

Dans le cadre de sa campagne d'appels à dons sur internet, l'APF souhaite illustrer les actions menées en délégation, en particulier les activités proposées à ceux qui ne peuvent pas partir en vacances et appelle chaque DD à faire parvenir au siège les actions réalisées, illustrées si autorisations des concernés, ainsi que des témoignages de bénévoles et d'utilisateurs qui participent aux activités en délégation. L'objectif est de montrer aux donateurs, de manière plus concrète, l'usage fait de leurs dons, de les rassurer et les encourager à continuer.

### Handicap et sexualité

Le 27 mars dernier, le Planning Familial 35, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles 35 et le site [histoires.ordinaires.fr](http://histoires.ordinaires.fr) ont organisé une table ronde sur le thème : « le désir et la personne en situation de handicap : sexualité, maternité et parentalité ».

Quelle est la demande, comment se fait l'information, quel accompagnement ? Telles ont été les questions débattues lors des échanges, réflexions et témoignages de la soirée.





## En direct du Conseil Départemental

Nous inaugurons ici une nouvelle rubrique qui devrait revenir régulièrement dans les colonnes de Han'dizou. Nous souhaitons en effet informer les adhérents de l'A.P.F. du travail accompli au sein du CD (Conseil Départemental) par les personnes qu'ils ont élues.

Voici pour commencer un bilan de l'activité du CD au cours des premiers mois de 2013.

### **Le travail en Délégation :**

- Le plan d'actions départemental : le P.A.D. de l'A.P.F. 35 a donné lieu à plusieurs séances d'échange et de réflexion au cours des 3 premiers mois de l'année ; celles-ci ont abouti à une validation du projet élaboré lors de l'Assemblée Départementale extraordinaire du 13 avril.

- Démarche qualité : participation au groupe de réflexion pour la mise en œuvre de la démarche qualité au sein de la délégation

- Groupe initiative : suivi du travail accompli dans ce groupe qui réunit beaucoup plus de participants lors de réunions bien plus régulières que par le passé.

- Établissements et services A.P.F. 35 : comptes-rendus réguliers des CVS de ces établissements auxquels participe un représentant du C.D. : démarche qualité, projet d'appartements regroupés, projet de garde itinérante de nuit, etc.

- Han'dizou 35 : meilleure utilisation de ce support de communication ; compte-rendu régulier de l'activité du C.D. mais aussi des groupes relais à développer. Deux élus du C.D. participent au comité de rédaction de Han'dizou.

### **Les actions en lien avec le siège**

- Les 80 ans de l'APF : un comité de pilotage prépare un événement pour la fin de l'année 2013

- Financement du mouvement : Participation à la réflexion nationale

- Campagne institutionnelle sur les lobbies
- Offrez vous un sourire

### **Le travail en lien avec le Conseil Général :**

- Un élu du C.D. participe aux travaux d'élaboration du schéma départemental personnes âgées / personnes handicapées

- Travail sur l'amélioration des services d'aide humaine à domicile :

- o constitution d'un groupe de travail au sein du collectif handicap 35 : rencontre et échanges avec des représentants d'autres associations ; mise au point d'une charte de revendications ; réflexions autour d'un label qualité spécifique au handicap
- o rencontres multiples des élus et des responsables de service du Conseil Général
- o participation au groupe de travail mis en place sur cette question par le Conseil Général, à notre demande (premier bilan à l'automne)

### **Le travail au sein du Collectif Handicap 35 :**

- Participation à l'Assemblée Générale
- Rencontre avec le nouveau président
- Un représentant du C.D. siège au nouveau bureau du Collectif
- Le C.D. valide les propositions de représentations dans les différentes instances (MDPH, FIPHFP, CDCDPH, etc.) qui, pour la plupart, sont portées par le Collectif Handicap 35.



# ACTIVITES DD35 - ACTIVITES DD35 - ACTIVITES DD35

## L'Assemblée Départementale extraordinaire du 13 avril 2013



Afin de finaliser le Plan d'Actions Départemental, la délégation a réuni une Assemblée Départementale (AD) extraordinaire, le samedi 13 Avril 2013, de 14H00 à 17H00, à l'IEM Handas de Chartres de Bretagne.

Issu du Projet Associatif, le PAD 35 2012/2017 s'est construit autour de 4 thématiques dominantes : la communication, les ressources humaines, les partenariats et la lutte contre l'isolement.

L'Assemblée, composée de plus de 20 personnes, a entendu Francis Renard, Directeur de la DD35 présenter le projet PAD35 élaboré par les acteurs des 4 secteurs géographiques de Redon, Rennes, St-Malo et Vitré, à partir de grilles essentiellement focalisées sur les actions collectives ayant un impact sur l'environnement. Sont égale-

ment intervenus, Hubert Stephan, élu régional à la Commission Nationale de la Famille et Louis Le Guern, Président du Conseil de Région, chacun présentant leurs fonctions et les actualités de leurs missions.

L'Assemblée, scindée en deux groupes étudiant chacun 2 thèmes du projet PAD35, a commenté et étayé les actions proposées dans chaque thème. Une mise en commun a permis ensuite de valider l'ensemble du PAD35. Un document formalisé a été ensuite édité et adressé aux adhérents en encart d'Han'dizou 35 diffusé en juillet 2013.

Les 4 grands projets d'actions concernent l'amélioration de notre communication interne et externe, la mobilisation des ressources humaines, le développement des partenariats et la lutte contre l'isolement.



## Bilan des opérations ressources du 2<sup>nd</sup> trimestre

### **Braderie de Rennes, à la Halle Martenot, le dimanche 14 avril 2013 :**

Cette braderie a encore connu un joli succès avec un bénéfice net de 6.426€ (6.064€ en 2012).

Elisabeth Renaud, bénévole lors de cette opération témoigne :



« J'ai voulu partager avec vous des propos très réconfortants et qui récompensent le

travail que nous effectuons. Bénévole au stand des livres lors de la braderie du 14 Avril à la Halle Martenot, j'ai discuté avec une acheteuse et voilà ses propos : "Vous êtes vraiment souriants" Moi : "Ben et pourquoi ne le serions-nous pas ? C'est bien plus agréable" Elle : "Je suis allée aux braderies de l'association "X", ils ne sont pas vraiment souriants et à la limite un peu agressifs. Alors maintenant je viens ici". Ces propos ont été confortés par une autre personne qui se trouvait à côté. Aussi continuons à être accueillants et souriants comme nous savons tous le faire ».

## Bilan des opérations ressources du 2nd trimestre (suite)



### **LA FETE DU SOURIRE 2013 « faites germer votre solidarité » du 24 mai au 2 juin :**

Depuis plus de 10 ans, l'APF organise l'opération nationale « Fête du sourire », afin de collecter des fonds pour les activités organisées par les délégations départementales et communiquer auprès du grand public de ses actions.

Pour cette nouvelle édition, la DD35 a organisé une randonnée pédestre le samedi 25 mai, à Cesson-Sévigné ainsi que plusieurs opérations sur le département : vente d'objets solidaires (notamment des petits pots de graines de fleurs à planter), à Fougères ; le 1<sup>er</sup> juin au Super U de Chaubourg et à l'Intermarché Cap Nord de Redon ; le 24 mai au CC<sup>al</sup> la Découverte de Saint Malo et le 25 mai à celui de la Madeleine et, à Vitré, une braderie Place du Général de Gaulle toute la journée du 25 mai. Le résultat net de la Fête du Sourire s'élève à 1.364,59 € pour l'année 2013. La braderie organisée à Vitré, dans le cadre de cette opération, a rapporté 610,36 € nets.

**La randonnée du Sourire**, du 25 mai à Cesson-Sévigné, a réuni, dès 9h30, un bon nombre de personnes, et ce malgré une météo très incertaine, sur la base de loisirs de Dezerseul. Nous avons été honorés par la présence encourageante de Madame Mirreille Massot, Conseillère Générale et Mon-

sieur Raymond Trichard, élu adjoint à la Mairie de Cesson Sévigné.

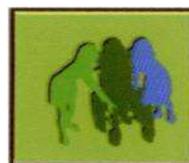
Encadrés par nos chers « Randonneurs d'Ille et Vilaine » menés par André Lebreton du Comité de Randonnée Pédestre, toujours fidèles à cette manifestation, et entourés d'amis et bénévoles, les courageux participants ont tous opté pour la grande randonnée de 7 kms. Chacun muni d'un gilet jaune, offert par la DD, la troupe hétéroclite (2 joëlettes, un tricycle, des fauteuils manuels et électriques, des pous-seurs, des dizous et des faizous) a démarré vers 10h00 pour déambuler le long d'é-tangs et de rivières, traverser des parcs et espaces verts, parcourir quelques rues fleuries de Cesson puis, vers midi, revenir à la base de loisirs pour un repos bien mérité et une bonne galette saucisse ! Nos 4 amis musiciens (dont Yves-Marie, bénévole à la DD), ont égayé notre collation par leurs chants et musique bretons et la tombola a gratifié tous les participants d'un lot sympathique, de quoi se consoler des averses intermittentes qui ramenaient régulièrement les randonneurs du sourire à l'abri offert par la salle du parc mise à leur disposition. Nous avons pu regretter bien sûr l'annulation de certaines animations (canoë, attelage équestre) et l'incertitude sur l'horaire de fin (des personnes sont arrivées vers 15h00, alors que tout le monde levait le camp), mais tous, nous sommes prêts à randonner de nouveau lors d'une prochaine édition, avec le sourire et, nous l'espérons aussi, une météo plus clémente !



*Brigitte Parey-Mans.*

### **Visites à domicile**

Vous souhaitez parler, rencontrer d'autres personnes, échanger, sortir de votre isolement : contactez votre délégation ! Les adhérents, qui le souhaitent, peuvent ainsi s'inscrire auprès de la Délégation Départementale afin de recevoir la visite d'un bénévole à leur domicile. N'hésitez plus, contactez la DD35 (40, rue Danton, 35700 Rennes) ou appelez le n°02.99.84.26.66.



## Nouvelles des Groupes Relais de Chateaubourg et Saint-Malo



### CHATEAUBOURG :

Lors d'une opération de sensibilisation sur l'accessibilité faite à Chateaubourg, une délégation A.P.F. a été reçue par des membres du Conseil Municipal de la ville, le 24 avril 2013. Vis-à-vis de l'échéance du 1<sup>er</sup>

janvier 2015, les élus ont conscience qu'ils ont pris du retard mais ils assurent qu'ils mettront tout en œuvre pour tenir au mieux leurs obligations. Un dialogue véritable s'est instauré entre l'APF et les représentants de la commune avec une volonté certaine d'écoute et d'échanges. Cet état d'esprit d'ouverture était également présent, sur le terrain, lorsque l'équipe de l'APF s'est rendue à la rencontre des habitants, des commerçants et de certaines administrations de cette petite ville de 6.000 âmes, afin de les sensibiliser au droit d'accès de tous les citoyens aux services de la cité. L'accueil fut, en règle générale, très bon et le public contacté attentif à nos arguments.

### SAINT-MALO :

Le groupe relais de St Malo Dinard a eu une période de grande activité en ce début d'année 2013.

Pas moins de 5 réunions du groupe ont permis d'aborder les sujets d'actualité de l'APF, tels que les journées de l'inclusion, le plan d'action départemental, les 80 ans de l'APF, le projet de MAS en territoire 6, les difficultés financières de l'APF.

Le groupe relais de St Malo Dinard a aussi participé à l'élaboration du Plan d'Action Départemental ( PAD ) et a analysé lors de sa réunion du 30 mai les actions qu'il envisage de mener dans le cadre de ce PAD.

Les 3 actions de sensibilisation réalisées au cours de ce premier semestre auprès des établissements scolaires ( Les Vergers à Dol de Bretagne, lycée « La Providence » à St Malo, L'aumônerie des établissements publics à St Malo ) ont reçu le meilleur accueil et devraient être suivies de nouvelles demandes à la rentrée prochaine.

Nous avons, en début d'année, assuré des actions de visite à domicile et d'accompagnement d'une dizaine de personnes, visites qui se poursuivent. Une action de remise à niveau pour le code de la route réalisée au mois de février par l'un de nos ad-

hérents à été très appréciée.

Nous avons organisé (mai/juin) une action de sensibilisation à l'accessibilité dans la commune de St Briac.

Après avoir mené une importante opération dans le cadre des paquets cadeaux en fin d'année 2012, nous n'avons pas manqué d'apporter notre contribution à la fête du sourire 2013 :

L'opération Paquets cadeaux menée pour l'enseigne Cultura de Saint-Malo, a réuni, dans une très bonne entente, tant entre les participants qu'avec le magasin, une dizaine de bénévoles, qui ont permis de récolter, en 2012, 4.198 €, soit 1.090 € de plus qu'en 2011 !

Dans le cadre de la Fête du Sourire, le groupe a organisé, les 24 et 25 mai 2013, une vente d'objets à Intermarché « La découverte » et à « Carrefour », qui a permis de récolter 223 €. Enfin, une opération « Fête des Pères » a rapporté 214 €, intégrés dans la « Fête du Sourire ».



## Activités des Groupes Initiative et EPO

**Groupe Initiative** (fusion « cadre de vie » et « sensibilisation ») :

Le 19 juin dernier, une opération de sensibilisation a été menée, avec le Collectif Handicap 35, auprès de l'École de la Santé de Rennes. Des travaux sont en cours pour rendre l'école accessible aux PMR. Une chambre pour les étudiants handicapés est normalement aménagée mais n'a pu être visitée. De gros efforts restent à faire : desserte à mi-étage par les ascenseurs, nombreuses marches, très peu de signalétique adaptée... une restitution du travail est prévue en juillet.

Dans les autres activités du groupe : ré-

union Handistar, Rencontre autour des lobbies, Conseil de quartier Jeanne d'Arc...

A venir : Salon Autonomic, Forum des associations, Journée accessibilité Handistar et les 80 ans de l'APF.

### **AU REVOIR MELANIE...**

*Le GI et tous les acteurs de la DD35 souhaitent bon vent à Mélanie Heude-Cillard qui, fin juin, a quitté la délégation pour d'autres projets professionnels et la remercie chaleureusement du travail accompli, notamment comme animatrice du groupe initiative.*



**Groupe EPO** (Entraide Polio Ouest) - Rencontre du 18 avril 2013 à Betton :

« Nous étions 22, venus d'Ille et Vilaine mais aussi du Morbihan, du Finistère, des Côtes d'Armor, de la Loire Atlantique, de la Sarthe et même Françoise venue de Vendée accueillis par Marc Menez et Francis Renard accompagnés de Mélanie Heude. Ce fut l'occasion pour M. Renard de présenter l'APF aux participants, en particulier la délégation d'Ille et Vilaine avec ses 500 adhérents et plus de 150 bénévoles actifs dans diverses manifestations et opérations ressources pour financer les activités de l'APF (...) La matinée fut consacrée à établir « la feuille de route » du groupe grâce aux réponses apportées par les participants au

questionnaire qui leur avait été adressé. Ensuite repas convivial et amical avec de multiples échanges médicaux, nos recettes de vie et nos activités réciproques. L'après midi les participants ont pu bénéficier des premières informations du congrès polio-myélite du 4 avril à Paris auquel ont participé des membres de la délégation, sur des sujets aussi divers que le traitement médicamenteux du syndrome post-polio (SPP), la chirurgie de la coiffe des rotateurs, la place du travail musculaire ou la table ronde sur la collaboration avec les Maisons départementales des personnes handicapées à laquelle participait Malika Boubekour, conseillère nationale APF, compensation et autonomie. Nous nous sommes quittés vers 16h30, à la demande générale prochain rendez vous cet automne.»

*Monique Berlan, animatrice du groupe*





## DEMANDEZ LE PROGRAMME!

**AGENDA  
DES  
PROCHAINES  
SORTIES**

### Au programme de l'été :

- ◆ Festival Bobital (Dinan), le 6 juillet
- ◆ Les vieilles charrues, à Carhaix, les 20 et 21 juillet, (avec nuit sous toile de tente)
- ◆ Séjour en Vendée, à Saint-Benoît-sur-Mer, du 2 au 7 septembre 2013.

*Liste non exhaustive, pour toutes infos complémentaires, contacter Stéphanie à la DD35  
Tél. 02.99.84.26.66.*



APPEL AUX PERSONNES INTERESSEES , en situation de handicap ou valides, par 2 activités loisirs :

### **Pratique du Rock ou atelier plastique, peinture et sculpture**

Ne pas hésiter à s'inscrire , dès maintenant, à la DD35 (02.99.84.26.66).

Tous les renseignements pratiques seront donnés en septembre.

### Les prochaines Journées découvertes :

- ◆ Le parc préhistorique de Malansac, le 11 juillet,
- ◆ Le Haras de Hennebont (56), le 26 septembre.

*Pour toutes infos sur ces journées, contacter René Lefeuvre, via la délégation (Tél. 02.99.84.26.66.)*



### Les rendez-vous de la Cafète...



#### **les mercredis de 14H à 16H30 :**

Temps organisés pour les échanges et les rencontres, ils permettent également de se retrouver pour visionner un film ou des photos, jouer (vidéo, WII)... N'hésitez pas à contacter Stéphanie pour ces rendez-vous conviviaux (02.99.84.26.66).

#### **Les jeudis de 14H à 16H30 :**

Des bénévoles vous accueillent le temps de votre attente d'un rendez-vous ou pour passer simplement un moment convivial de jeux ou d'échanges.

### APPEL A LA SOLIDARITE

Il reste, à la délégation, de nombreux objets mis en vente lors de la Fête du Sourire (kits fleurs, porte-clefs lampes, mugs, bracelets plastique, sets crayons, nounours). Leurs prix ont même été revus à la baisse pour faciliter leur écoulement (de 1€ à 5€). Participez nombreux à cette opération ressource en acceptant d'en vendre dans votre entourage. N'hésitez pas à contacter la DD35 pour les modalités pratiques (02.99.84.26.66). Sachez que si chaque lecteur d'Han'dizou prenait un seul objet, tout le stock pourrait être écoulé. L'argent récolté va directement pour les activités proposées par la DD35 à ses adhérents. Soyons solidaires !



**JOURNEE DECOUVERTE A LA CITE DE LA VOILE DE LORIENT, LE 14 MARS 2013**



Oh la, la ! 2 jours avant cette sortie, voilà qu'un manteau blanc recouvre notre planète. Partirons, partirons pas ? That's the question ? Mais le ciel fut clément et 27 personnes voguent vers les horizons marins lorientais et, plus précisément, vers la « Cité de la voile ». Si un déluge, une dépression, voire une déferlante nous tombent dessus, nous avons prévu des gilets de sauvetage. Donc pas de panique !

La cité a ouvert en avril 2008 et a été édifiée au sein de l'ancienne base sous-marine de Lorient. Ce projet a vu le jour immédiatement après la disparition d'Eric Tabarly, initié par sa famille et ses amis.

Nous avons la chance de nous restaurer dans un endroit avec vue panoramique sur la rade et les pontons des célèbres *Pen Duick*.

Notre visite de la Cité nous plonge dans l'univers d'Eric Tabarly, ce célèbre navigateur, né en 1931 à Nantes et disparu en mer le 13 juin 1998. Son nom reste attaché à ses bateaux, les *Pen Duick (I à VI)*, avec lesquels il remportera moult courses et trophées :

Le *Pen Duick I*, ancien voilier irlandais de 1898, sur lequel le petit Eric apprendra à naviguer, qu'il remettra en état en 1958 et engagera dans les courses anglaises du RORC en 1960, 1961 et 1962.

Le *Pen Duick II*, monocoque de 13,60 m, lui fera gagner la course transatlantique en solitaire en 1964.

Au tableau de la saison de 1966 des courses au large en équipage, avec *Pen Duick III*, monocoque de 17,45 m, Tabarly s'engage dans 6 courses et les gagne toutes, prouvant ainsi la pertinence de ces choix techniques ainsi que ses qualités de me-

neur d'hommes.

*Pen Duick IV*, trimaran de 20,80 m, ne sera pas prêt pour la transat de 1968 mais, rebaptisé *Manureva*, gagnera celle de 1972, aux mains d'Alain Colas.

Le *Pen Duick V* (10,60 m.), lui fera gagner la course transpacifique, 10 jours avant le 2<sup>nd</sup>.

Le *Pen Duick VI* (23,50 m) est conçu pour le tour du monde, mais victime de 2 démâtages, il ne verra pas la victoire de son célèbre équipage (Tabarly, de Kersauson et Pajot). Dans des conditions extrêmes, Eric Tabarly remportera pourtant, avec le *Pen Duick VI*, la Transat en solitaire de 1976.

De 1975 à 1980, Tabarly construit un nouveau trimaran de 16,50 m. et bat, en 1980, le record de traversée de l'Atlantique Nord (en 10 jours ½) détenu depuis 1905 par la goélette *Atlantic* de l'écossais Charlie Barr.

Après cette rétrospective, revenons à notre visite : bien sûr, nous avons pu admirer tous ces bateaux (les monocoques à une coque, les multicoques dont le catamaran à 2 coques et le trimaran à 3 coques) et nous extasier sur leur performance.

Nous avons également joué aux matelots, en particulier avec le winch, sorte de manivelle qui permet de démultiplier la traction pour hisser et régler les voiles. A la demande de notre guide, Brigitte se porte volontaire pour actionner cette manivelle ; quel courage ! En effet, sur l'écran il y a le navigateur puis à côté le challenger. Un curseur, au milieu des deux concurrents, monte en fonction de notre vitesse et de notre force. Brigitte n'est pas loin mais le navigateur gagne. Elisabeth enlève son sac à dos et s'y colle. Qui va gagner ? Têtue et elle a des muscles, la petite Bretonne. Et la voilà qui prend la tête. Tiendra-t-elle jusqu'au bout ? Mais bien sûr, elle gagne. Ben alors qu'est ce que tu fais le navigateur ? Janick et Pierre se sont attelés à la tâche et ont gagné aussi. Je pense que le navigateur doit être fatigué... Il a pourtant gagné le « Vendée Globe ».

## JD A LA CITE DE LA VOILE DE LORIENT (SUITE)

Le guide demande encore un volontaire pour hisser la voile. Elisabeth y retourne. Aurait-elle pris goût ? Elle fait un nœud de taquet. On ne parle jamais de corde mais de cordage ou de bouts (prononcez *boutes*). Puis on découvre toutes sortes de voiles en tissu.

Voilà notre traversée terminée. Tout s'est bien passé. Pas de déferlante, pas de déluge, donc pas besoin de nos gilets de sauvetage. Retour dans la bonne humeur comme d'habitude. Merci à vous tous et et à bientôt pour de nouvelles aventures.

### Quelques notions pour apprentis marins :

Que veut dire *Pen Duick* ? Pen = tête, du = noir et ick = diminutif de petit. Mot à mot c'est *petite tête noire* et cela désigne aussi la *mésange noire* en breton.

Pourquoi ne peint-on jamais l'intérieur d'un bateau ? Tout simplement pour gagner du poids.

Les toilettes sur les bateaux de course

sont des seaux. Mais il faut toujours le vider par vent arrière sinon.... gare aux projections !

2.000 nautiques = 4 kms.

Suite à la Transat anglaise de 1964 sur Pen Duick II, le Général de Gaulle voulut décorer Eric Tabarly de la légion d'honneur. Un télégramme lui fut envoyé en 1967 et voici sa réponse : « Désolé mon Général mais la marée n'attend pas » (en effet il faisait une course sur Pen Duick III). En 1968, il reçut un autre télégramme

auquel il répondit : « si la marée le veut ». Cette fois il fut fait officier de la légion d'honneur.

Dessin d'Yves Le Boudier, ami de l'APF.



## JOURNEE DECOUVERTE A LA CHEVRERIE DE PLERGUER, LE 11 AVRIL 2013



Allez, tous à la campagne ! Le temps n'est pas encore au beau fixe

mais... il y a un coin de ciel bleu et on peut y croire. Notre petite troupe se met en rang, on prend l'ascenseur et on monte dans le car pour une découverte de la chèvrerie de Plerguer dans notre département.

Après quelques manœuvres délicates brillamment accomplies par Jean-Paul, notre chauffeur, secondé pour l'occasion par les 2 René de notre équipe, nous arrivons au lieu de notre déjeuner. Le restaurant n'est pas très grand mais on arrive à se caser malgré tout. On voit bien l'œil expert de René notre chef. Il place tout notre petit

monde et en avant pour la dégustation. Sur un cadre accroché au mur, nous lisons, amusés, la description type du « cuisinier ».

Nous ne manquons pas à notre tradition et entonnons allègrement, en fin de repas, un « joyeux anniversaire » en l'honneur d'Yvonne, de Françoise, de Janick et de Yannick. Ne manquent que les bougies !

Le repas terminé, nous reprenons la route en direction de la chèvrerie. Nous sommes accueillis par la patronne dans un parc arboré et un peu fleuri en ce début de printemps.



## JD A LA CHEVRERIE DE PLERGUER (SUITE)

Nous découvrons au détour des allées des poules Bantam de Pékin, blanc cailloutée ou fauve, appelée aussi poule naine car de petite taille. Nous découvrons aussi des Araucanas, race de poules originaires d'Amérique du Sud (Chili), dont les particularités sont de ne pas avoir de queue et de pondre des œufs bleu-émeraude.

Dans un autre enclos, nous admirons un dindon, un paon bleu, des canards dont la forme des couleurs de la tête font penser à un casque profilé de cycliste professionnel, des « bratma » perdrix, des « cou nu » (poule au cou dénudé, à peau rouge), des poules wyandotte écaillées, des faisans dorés aux couleurs absolument superbes, des faisans argentés, des poules de Yokohama (Japon) à ne pas confondre avec l'épouse de John Lennon qui se prénomme Yoko Ono, n'est-ce pas Nelly ?

Qu'entends-je ? Des aboiements. Visiblement, leurs auteurs ne sont pas contents de me voir arriver. Me voici devant les niches des Dogues de Bordeaux. Quels molosses ! Ces dogues paraissent athlétiques mais sont d'une placidité naturelle, fidèles, doux et assez fragiles. Race relancée en 1972, le Dogue de Bordeaux était employé comme gardien de bétail, pour ramener le gibier à la chasse, pour les combats de chiens, comme chien de garde ou fidèle compagnon des soldats durant la guerre. Un éloge de ces chiens, signé de La Fontaine, est accroché au grillage et fait sourire les visiteurs.

Nous entrons maintenant, au cœur de la chèvrerie, dans « la guinguette des biquettes ». Ouh, que de biquettes blanches, marrons, tachetées... ! Tiens, elles ont les cornes coupées. Nous apprenons que c'est pour éviter les accidents si elles se battent et protéger aussi les personnes. Un petit de 2 semaines cherche, affamé, à téter mon doigt qui voulait le caresser. Et non, petit, ce n'est ni l'heure, ni le bon biberon !

Dans cette chèvrerie, qui compte 80 chèvres laitières, nous croisons également des intrus : voici Popeye et Valentine des cochons du Vietnam.



Mais revenons à nos moutons, ou plutôt à nos chèvres !! La « patronne » nous explique le travail

dans la chèvrerie, qui la sort de son lit dès 5h du matin. La traite (entre ¾ d'h et 1 h) se fait 2 fois tous les jours, à 07h00 et à 17h30, 10 mois dans l'année (pas de lait en janvier et février car elles font les bébés !).

Dans la famille, il y a 2 sortes de chèvres : les primipares, environ ¼ des chevrettes (une seule mise à bas) et les multipares (2 ou 3 mises à bas). La mise à bas est la condition nécessaire pour que les chèvres donnent du lait. Il y a aussi les males de la chèvrerie, voici leur carte de visite : « Nous sommes les papas des biquettes, c'est à dire les boucs. Notre rythme de travail est plutôt enviable : 11 mois de vacances et seulement 1 mois de boulot. Mais quel mois !! Jusqu'à 24h par jour, sans dimanche ni férié. Chacun de nous honore 20 à 30 de ces « dames » et ceci dès l'âge de 6 mois. Les chevrettes, elles, ont droit de « bouc-quiner » vers 7 mois et 30 kgs. Après de multiples négociations, nous avons enfin acquis le droit à la retraite à l'âge de 7 ans... Ouf ! Vous comprendrez qu'on sue un peu... Incommodant, vous trouvez ? Après tout, on a l'After-chèvre qu'on peut ! »

J'ai rencontré une chèvre acrobatique. Campée sur ses 2 pattes arrières, les 2 de devant posées sur l'enclos, Madame m'a tenu la conversation, voulait des câlins (ah non pas de bisous s'il te plaît). Pas facile de prendre des notes de cette façon. Mais bon, elle était si gentille !

La fabrication du fromage de chèvre est aussi tout un art (détaillé dans notre livre d'or des JD 2013). Nous avons pu goûter 3 sortes de fromages de chèvre et certains d'entre nous n'ont pas manqué de faire ensuite un détour par la boutique !

**JOURNEE DECOUVERTE A LA CHEVRERIE DE PLERGUER, LE 11 AVRIL 2013**

Mais voilà, la journée touche à sa fin et nous devons nous résigner à rejoindre notre « Albatros ». Comme nous occupions une grande partie de la route, une de nos accompagnatrices, gilet jaune de rigueur, a fait office de policière à la circulation.

Comme toujours notre Chef René a su mener de main de maître les opérations et a été au top avec les horaires, pas d'attente d'Handistar. Que ferions-nous sans lui ?

Comme certains jouent au scrabble et/ou aux mots croisés, voici en complément un peu de vocabulaire pour vous aider. Qui sait, ça peut toujours servir !

La génisse devient vache (primipare) après son 1er velage. La chevrette devient

chèvre après son 1er biquettage. L'agnelle devient brebis après son 1er agnelage. La cochette devient truie après son 1er porcelage. La poulette devient poule après son 1er œuf. Voilà vous savez tout. Donc... pas le droit à l'erreur.



## Le coin du poète

**L'Amitié** d'Hélène-Gisèle Boukou.

Il n'est pas de plus doux sentiment  
Qu'une amitié assise sur une souche de sincérité.  
Sans maquillage, elle respire la pureté  
Sous des fibres bien nouées comme des ligaments.

L'amitié saine ne se jauge pas  
Inestimable est son prix.  
A l'abnégation, elle conduit les cœurs bien épris ;  
Enracinée, elle ne souffre aucun trépas.

Amitié, lien dans le temps  
Amitié, lien d'amour  
Amitié, dure toujours  
Amitié, tendre penchant.

Comme le lierre pousse et adhère aux parois du mur  
L'amitié germe et envahit les cavités du cœur  
Où elle se niche et se nourrit de chaleur.  
Fidèle, elle contourne tout ce qui est impur.

Des points de sutures, elle se solidifie à travers vent.  
Sans vanité, elle est noblesse !  
Sans lourdeur, elle est souplesse !  
L'amitié, sans hypocrisie fleurit comme le printemps.



## Sports

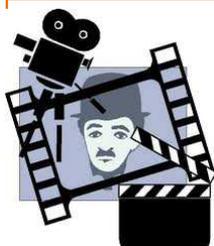


**Recueil de bonnes pratiques :** le Pôle Ressources National Sport et Handicaps (PRNSH) du ministère des Sports prépare un recueil national sur l'accessibilité des équipements sportifs aux personnes en situation de handicap. Il met en valeur les avancées en ce domaine et informe sur les nouvelles pratiques sportives inclusives des personnes handicapées. Un appel à contributions est lancé pour collecter la plus grande diversité d'équipements sportifs accessibles, d'initiatives et de modèles d'organisations favorisant l'accès aux divers lieux de pratique sportive. De même, les organisations sportives, gestionnaires d'équipements et maîtres d'œuvres sont invités à présenter leurs actions en documentant jusqu'à fin juin un dossier téléchargeable.

**Tennis - La France championne du Monde :** l'équipe de France de tennis fauteuil conserve, au terme de la coupe du Monde qui se déroulait en Turquie, son titre de championne du monde par équipe. Après avoir battu le Japon en demi-finale, les Tricolores ont vaincu les Hollandais en gagnant les deux matchs de simple, sans avoir à jouer le double. Ce titre mondial est le 5<sup>ème</sup> pour l'équipe de France.



## Culture



**Cinéma « Tout ce qui ne tue pas rend plus fort – Un élan vers l'autonomie » :** c'est le titre du film documentaire de Michel Akrich qui raconte l'histoire d'un être à la conquête de son autonomie. L'histoire d'un élan d'optimisme pour les personnes

handicapées, dont les envies de résistance à ce qui les accable ne demandent qu'à être réveillées. Suite à un accident de la circulation, Benoît, âgé de 6 ans, a dû réapprendre à marcher, parler et écrire. Après 25 ans de volonté et de pratique sportive, le corps de Benoît a, petit à petit, récupéré, jusqu'à se préparer à l'épreuve de triathlon la plus redoutée au monde : l'Iron Man de Barcelone. Les productions de l'ange ; LP2A ; VOSTF 52' ; Tél. : +33 (0).665.646.049 ; [lesproductionsdelange@gmail.com](mailto:lesproductionsdelange@gmail.com) ; <http://lesproductionsdelange.e-monsite.com>

**Slam Connexion :** lors de la réunion de rentrée de « lire et faire lire » (octobre 2012 - Ligue de l'Enseignement 35), les textes écrits par Slam Connexion ont connu un grand succès. Voici le lien vers une vidéo faite lors de son intervention : <http://www.youtube.com/watch?v=R5imFH10y-Q>

**Musique - Le nouveau Salif Keita :**

après un disque rempli d'espoir sur l'acceptation des différences et des handicaps, le chanteur albinos Salif Keita publie un nouvel album, « Talé » ("proverbe" en langue bambara), davantage orienté world music. « Talé » est une invitation à danser sur des rythmes africains mêlés d'électro-pop, les instruments traditionnels côtoyant l'électronique. Talé, par Salif Keita, Universal Music, 16,99€.



## Coin Culturel



**Lecture :** « **Je veux faire l'amour** ». Dans un livre manifeste, publié en mars dernier, Marcel Nuss revendique le droit de faire l'amour. Il expose comment il a eu, et a toujours, une vie affective et sexuelle malgré une paralysie totale et un physique peu avenant, évoque les partenaires rencontrées, les femmes avec lesquelles il a vécu. De sa vie, il tire des enseignements alimentant le débat sur l'accompagnement et l'assistance sexuelle aux personnes handicapées. L'auteur formule par ailleurs des propositions pratiques tout en dénonçant l'hypocrisie des opposants à l'accès des personnes lourdement handicapées à une aide en matière de sexualité. Il plaide pour le libre choix de vie des personnes concernées, celles qui ont besoin d'une assistance sexuelle et celles qui sont d'accord pour la fournir, en contestant le concept de non-marchandisation du corps. « Je veux faire l'amour », par Marcel Nuss, Autrement éditeur, 12€ en librairie.

**BD - Alien safari :** des femmes agents secrets d'Instelpol sont chargées de mettre fin aux agissements d'un alien chasseur d'animaux qu'il revend à des collectionneurs de toute la galaxie. Tel est l'argument d'Alien safari, album de bande dessinée, proche du manga, qui vient d'être édité chez Defursen. Avec un scénario parsemé d'humour et des dessins au trait net en noir et blanc signés Guillaume Perfetti, auteur autiste dont, c'est là, le premier travail édité et qui crée une galerie de personnages pittoresques que l'on devrait retrouver dans une suite, confrontés à des péripéties loufoques dans des mondes qui ne le sont pas moins. [Alien safari, par Guillaume Perfetti, Defursen éditeur, 12,50€ chez l'éditeur].



**Biographie - Fabien Marsaud, alias Grand Corps Malade, se souvient :** dans le récit « Patients », Fabien Marsaud raconte son entrée brutale dans le monde des personnes handicapées et sa lente réhabilitation physique et mentale. Devenu tétraplégique incomplet à l'âge de 20 ans, en 1997, il relate la découverte de son nouveau corps, le travail de rééducation qui lui fera progressivement retrouver une grande partie de sa mobilité, l'univers des centres de rééducation fonctionnelle qu'il a fréquentés. C'est surtout l'aspect profondément humain du récit qui retient l'attention. Fabien Marsaud a connu le pire et le meilleur, ce qu'il explique simplement, avec sa sensibilité et un humour ironique teinté de tristesse et de mélancolie, sans chercher à apitoyer le lecteur, pour l'éclairer simplement sur son vécu. Il présente également ses « frères de handicap », les pensionnaires des centres de rééducation qui l'ont marqué et les relations qu'il a tissées, ou pas, avec eux. [Patients, par Grand Corps Malade, Editions Don Quichotte, 15€ en librairie].

● **Han'dizou 35** est édité au trimestre. Pour celui d'octobre-novembre-décembre **2013**, merci de transmettre vos informations, réactions ou petites annonces à la Délégation, par téléphone ou par courrier, avant le **15 septembre 2013**.

● **Bulletin édité par la Délégation APF d'Ille-et-Vilaine :** 40 rue Danton, 35700 Rennes.  
Tirage : 500 exemplaires

**Directeur de la publication :**  
Francis Renard

**Comité de Rédaction :**  
Patrick Aubry, Hélène Gisèle Boukou, Nicole Denis, Jean-Yves Le Houëzec, Brigitte Parey-Mans, Elisabeth Renaud.

**Informations sur ce numéro :**  
Francis Renard,  
Tel : 02 99 84 26 66